

28 mai 1999

Déclaration de l'UNICE pour le premier sommet UE-Amérique latine/Caraïbes (Rio de Janeiro, 28 et 29 juin 1999)

L'UNICE se félicite de la tenue du premier sommet UE-Amérique latine-Caraïbes. Elle compte que cette rencontre à haut niveau jettera les fondements de nouveaux progrès vers un approfondissement des relations entre ces régions. Le dialogue et la coopération entre régions sont tout particulièrement utiles pour appuyer le développement politique et économique des deux régions, et renforcer la coopération entre leurs milieux d'affaires respectifs.

Concernant l'Amérique latine, liée à l'Europe par de profondes racines culturelles et politiques et un étroit partenariat commercial et économique, l'UNICE appelle les participants au sommet UE-Amérique latine-Caraïbes à travailler ensemble pour approfondir les liens entre les deux régions. Un objectif général de l'approfondissement de la coopération économique entre l'Europe et l'Amérique latine devrait être d'assurer un accès mutuel aux marchés, à des conditions aussi bénéfiques que celles dont jouissent d'autres grandes économies ou régions du monde. Dans ce cadre, l'UNICE encourage en particulier les institutions de l'Union européenne à déployer des efforts concertés pour accélérer la conclusion des accords d'association avec le Mercosur, le Chili et le Mexique, ainsi qu'à poursuivre le dialogue et la coopération en cours avec les autres groupements régionaux.

L'UNICE accueille également favorablement et partage globalement la nouvelle approche de la Commission européenne à l'égard des relations entre l'UE et l'Amérique latine, inscrite dans sa récente communication pour un nouveau partenariat UE-Amérique latine à l'aube du 21^{ème} siècle. L'UNICE partage les domaines d'action fondamentaux proposés par la Commission européenne pour une coopération plus étroite entre l'UE et l'Amérique latine: une alliance stratégique entre les deux régions visant à renforcer les positions des deux partenaires dans les négociations au niveau international, l'adoption d'un modèle de développement durable et l'ouverture du dialogue politique à la société civile. L'UNICE souhaite contribuer à l'élaboration des propositions spécifiques de l'UE visant à mettre en œuvre ce nouveau partenariat.

L'UNICE considère que l'intégration économique entre les pays latino-américains est capitale pour promouvoir un développement économique durable dans cette région. Pour cette raison, l'UNICE soutient fortement les différentes initiatives entreprises en vue d'une intégration régionale, en conformité avec les règles de l'OMC. De tels accords sous-régionaux contribueraient activement à la libéralisation des échanges et des investissements au niveau international.

Dans ce contexte, l'UNICE a pris part au premier forum des milieux d'affaires du Mercosur et de l'Union européenne (MEBF), du 21 au 23 février 1999 à Rio de Janeiro. Cette rencontre a rassemblé des représentants à haut niveau des entreprises et des gouvernements des pays du Mercosur et de l'Union. Ce forum a pour objectifs d'approfondir les relations entre le Mercosur et l'UE au travers de l'élimination progressive des entraves aux échanges et aux investissements, ainsi que de renforcer la coopération économique entre les deux régions. Les milieux d'affaires de l'UE et du Mercosur ont

démontré ainsi qu'ils peuvent être des partenaires actifs et utiles dans ce processus. Ils attendent de leurs administrations respectives qu'elles mettent en œuvre les recommandations du forum.

L'UNICE encourage également les gouvernements d'Amérique latine à poursuivre leurs efforts visant l'adoption de politiques macro-économiques strictes, afin de maîtriser l'inflation et de réduire les déficits publics. L'objectif final est de continuer à rétablir la confiance dans les économies latino-américaines et de favoriser l'investissement étranger direct et l'initiative privée dans la région. L'UNICE appelle la Commission européenne et les Etats membres à coordonner leurs actions, afin d'offrir aux pays d'Amérique latine l'assistance technique nécessaire pour établir et mettre en œuvre le cadre juridique et administratif, stable et fiable, nécessaire pour faciliter le développement économique et la coopération industrielle. L'UNICE est consciente de l'importance de l'aide financière apportée par l'UE aux pays d'Amérique latine dans leur processus de stabilisation économique, de consolidation démocratique et de développement des institutions sociales. Elle encourage l'UE à poursuivre son action en ce sens en tenant dûment compte des besoins spécifiques de chaque pays.

En vue de la conférence ministérielle de l'OMC qui se tiendra à Seattle à la fin novembre, l'UNICE appelle les participants au sommet de juin à intensifier leur coopération sur les dossiers OMC, afin de dégager le consensus nécessaire au lancement, lors de la conférence, d'un cycle de négociations exhaustif, tourné vers l'avenir, et qui devra être conclu par un engagement unique.

En ce qui concerne le rôle essentiel du dialogue avec la société civile, l'UNICE demande aux participants au sommet de prendre des mesures pour renforcer ce dialogue et de reconnaître le rôle particulier que jouent les organisations de milieux d'affaires dans la mise en place d'un environnement propice aux échanges et aux investissements, sources de croissance et d'emploi. L'implication accrue des organisations d'entreprises latino-américaines dans le développement politique, économique et social de la région, ces dernières années, exerce et continuera d'exercer un impact certain sur la poursuite du processus de réforme et de libéralisation en cours, ainsi que sur l'intégration régionale. Pour cette raison, l'UNICE soutient la participation accrue des milieux d'affaires dans les diverses instances de dialogue économique et politique, aux niveaux national et régional.

En vue de soutenir le processus en cours de renforcement des relations avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, l'UNICE considère également que l'établissement de contacts réguliers entre les organisations représentatives des milieux d'affaires des deux régions contribuera à réaliser les objectifs politiques et économiques poursuivis par l'UE et l'Amérique latine. Ce rapprochement des organisations d'entreprises des deux régions facilitera également la coopération mutuelle et le transfert de savoir-faire. Dans cette perspective, L'UNICE compte organiser en l'an 2000 un sommet des milieux d'affaires de l'UE et d'Amérique latine.
